

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°90-CC/2014/CCDS

PORTANT SUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ASSIETTE FONCIERE DES DECHARGES REHABILITEES SUR LES COMMUNES D'IRACOUBO, SINNAMARY ET KOUROU

Séance du 18 novembre 2014

L'an deux mil quatorze et le dix-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de délibérations de la Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane ANTOINETTE, Emilie VENTURA-CLET, Vanessa BOIS-BLANC, France CLET-COURAT, Gilles DUFAIL, Enrico WILLIAM, Sylvio BOCAGE, Edgard CHOCHO, Françoise FREDOC, Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Marie JEAN-BAPTISTE, Wansy JEAN-FORT, Jacquy PIERRE-MARIE, Justine SAIBOU, Céline ZULEMARO.

Absents excusés ayant donné procuration :

Anne SAUNIER au Président
Cornélie SELLALI-BOIS BLANC à Justine SAÏBOU

Absents excusés: Christian PITTA, Denis BURLLOT, Pierre HO-WEN-SZE, Myriam MARIN, Isabelle NIVEAU, Annie ROBINSON

Absents non excusés: Jean-Etienne ANTOINETTE, Claudine CAILLOT, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Line LETARD, Annick LEVEILLE, Jean-Claude MADELEINE, Daniel MANGAL, Jean-Marie TORVIC.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Françoise FREDOC.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'environnement ;
Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
Vu l'avis du Bureau en date du 13 octobre 2014 ;
Vu le rapport de présentation ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE 1^{er} : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport.

ARTICLE 2 : **APPROUVE** le principe de la mise à disposition gratuite de l'assiette foncière des décharges réhabilitées sur les communes d'Iracoubo, Sinnamary et Kourou.

ARTICLE 3 : **AUTORISE** le Président à signer tous les documents y afférant.

Vote :

-Nombre de conseillers en exercice : 35
-Nombre de conseillers présents : 18
-Pour : 20 dont 2 procurations
-Contre : 0
-Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique le 18 novembre 2014
Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

François RINGUET

